

PROGRAMME RÉNORÉGION : 72 000 \$ POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES À FAIBLE REVENU

Granby, le 17 juin 2019 – Pour l'année financière 2019-2020, la Société d'habitation du Québec a confié à la MRC de La Haute-Yamaska une somme de 72 000 \$ pour le maintien du programme RénoRégion. Ce programme vise à apporter un soutien financier aux propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux pour corriger des déficiences majeures à leur résidence.

Pour être admissibles à ce programme, les résidences doivent avoir une valeur uniformisée maximale de 115 000 \$, en excluant la valeur du terrain, soit la valeur inscrite au compte de taxes de l'année 2018. Le montant de la subvention est calculé en fonction des revenus du ménage et peut représenter jusqu'à 95 % du coût des travaux admissibles, pour une aide maximale de 12 000 \$.

« Le programme RénoRégion donne un sérieux coup de pouce aux propriétaires à revenu faible ou modeste afin qu'ils puissent réaliser des travaux essentiels pour que leur résidence demeure en bon état et sécuritaire. J'encourage les personnes admissibles à s'informer des modalités du programme auprès de la MRC et à s'y inscrire », précise M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Les personnes intéressées à bénéficier de ce programme doivent d'abord remplir le [formulaire de préinscription](#) sur le site Web de la MRC. Par la suite, la MRC doit vérifier leur admissibilité. Cette démarche doit être faite avant le début des travaux. Les demandes d'aide seront traitées selon leur date d'entrée par la MRC.

Pour être admissibles au programme RénoRégion, les résidences situées dans la ville de Granby ne doivent être desservies par aucun ou un seul des services d'aqueduc et d'égout. Pour celles situées dans une municipalité de moins de 15 000 habitants, c'est-à-dire les sept autres municipalités de la MRC, cette condition n'est pas applicable. Les propriétaires-occupants ayant reçu une aide financière des programmes RénoRégion, Rénovation Québec ou RénoVillage au cours des dix dernières années ne sont pas admissibles. Pour le programme Réparations d'urgence, le délai est de cinq ans.

Le programme RénoRégion est une initiative de la Société d'habitation du Québec. Depuis 2015, 34 ménages ont bénéficié de ce programme sur le territoire de la Haute-Yamaska, ce qui représente un investissement total de 316 470 \$.

Pour obtenir plus d'information sur le programme RénoRégion ainsi que le formulaire de préinscription, consultez le site Web de la MRC au www.haute-yamaska.ca, à la page *Programmes d'aide à la rénovation*. Vous pouvez également contacter la MRC au 450 378-9975 ou vous présenter à ses bureaux administratifs situés au 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby.